

XXXIII B



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

DIXIÈME ANNÉE. — 1881-1882

N° 2

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, rue de la République, 65.

1883

FLORULE

DE LA

PRESQU'ILE PERRACHE

PAR

L. SARGNON

Il n'est pas toujours donné au botaniste de faire des excursions lointaines, sur les sommets alpestres ou pyrénéens, sur les plages de l'Océan ou de la Méditerranée, excursions qui lui offrent le double attrait du voyage et de la rencontre des plantes les plus rares de notre Flore ; mais il peut trouver autour de sa ville, comme le philosophe autour de sa chambre, des sujets d'étude qui ne sont pas sans charme pour lui, ni sans quelque utilité pour la science. Il est, en effet, intéressant d'observer et de noter dans les localités soumises par leur situation à des modifications successives les plantes qui s'y trouvent aux différentes époques, et de reconstituer ainsi une des scènes de la lutte pour l'existence, cette loi suprême qui régit les espèces végétales tout aussi bien que les espèces animales.

C'est dans ce but que je me suis proposé de faire, à l'aide de visites réitérées, aux diverses saisons de l'année, le tableau aussi complet que possible des plantes qui croissent spontanément dans la partie de notre ville appelée presqu'île Perrache, plutôt en souvenir de son état antérieur qu'en raison de sa configuration actuelle, et de comparer ce tableau à celui qui résulte des recherches des botanistes lyonnais, nos devanciers, de manière à constater la nature et le nombre des espèces qui ont disparu, et de celles qui ont persisté.

Avant d'aborder la partie botanique de cette étude, il ne sera peut-être pas sans intérêt, du moins pour des Lyonnais, de faire, comme préambule, et en quelques mots, l'exposé historique du développement du quartier Perrache et de ses diverses transformations.

La presqu'île Perrache n'a pas toujours été aussi entièrement unie au reste de notre ville qu'elle l'est de nos jours. Si on consulte nos anciens plans, notamment celui que vient de rééditer la Société de topographie historique, et qu'elle fait remonter au milieu du seizième siècle, on voit que la ville de Lyon se terminait à l'église d'Ainay, ou, pour être plus exact, au vaste enclos de son abbaye : toute la partie méridionale qui se rattache aujourd'hui à la cité, et fait corps avec elle, en était complètement séparée par un confluent du Rhône et de la Saône qui s'y joignaient une première fois pour s'unir définitivement, plus au sud, à la Mulatière ; de telle sorte que le quartier Perrache formait alors non pas une presqu'île, mais une île véritable qu'on appelait les Brotteaux-Mognat, faisant face du côté de la Saône aux Brotteaux-d'Enay, et du côté du Rhône aux Brotteaux-Rouges.

Cette situation ne s'était pas sensiblement modifiée lorsque, vers la fin du siècle dernier, un sculpteur, Michel Perrache, ayant eu connaissance des projets proposés au Consulat en 1738 par l'architecte Delorme, conçut le dessein hardi de les exécuter. Le 23 octobre 1771, Perrache obtient des lettres patentes, et à l'aide d'une compagnie de riches propriétaires, il se met immédiatement à l'œuvre : le confluent est transformé en une vaste gare à bateaux ; un large canal partant de cette gare, et se dirigeant sur la Mulatière, ouvre au Rhône une nouvelle voie et permet d'élever parallèlement au fleuve une magnifique chaussée plantée de deux rangs de Peupliers d'Italie, faisant suite au cours Bertin, aujourd'hui quai de la Charité, et venant aboutir à la Mulatière, où un pont est établi sur la Saône, le pont Bellevue. Des travaux secondaires contribuent à l'œuvre de dessèchement : au midi de la gare à bateaux, un bassin est établi avec des canaux latéraux, dont l'un conduit au grand canal du Rhône, et l'autre, se prolongeant presque en ligne parallèle à la Saône, va y déverser ses eaux en aval du pont de Bellevue.

Les compagnies financières étaient loin d'avoir à cette épo-

que l'élasticité qu'elles ont acquise de nos jours; aussi malgré les éléments de richesse que ses travaux avaient préparés, la Compagnie de Perrache était-elle sur le point de sombrer sous le poids d'une mesquine dette de deux millions, lorsque le gouvernement vint à son secours. Aussitôt les travaux sont repris avec une vigueur nouvelle : le pont de la Mulatière, qui s'était effondré, est reconstruit dans de meilleures conditions; le cours du Midi est fondé sur l'emplacement même du bassin; enfin, une nouvelle chaussée s'élève sur les bords de la Saône et la maintient dans son lit. Le quartier Perrache est définitivement créé, du moins dans ses contours.

Les travaux que nous venons de décrire s'accomplissaient au commencement de ce siècle, mais il fallait encore de longues années pour que la Ville s'assimilât complètement le nouveau quartier. En évoquant mes souvenirs de jeunesse, je revois encore ces lieux tels qu'ils étaient, la place Louis XVIII, aujourd'hui l'une des plus ornées de notre ville, alors nue, entourée de masures, le plus souvent désertes, servant le samedi de marché aux chevaux, ce qui, sans doute, lui avait valu la dénomination pittoresque de Charabarat, et, à de certains jours, de champ d'exécution des condamnés à mort; je revois ces sombres allées de hauts Platanes, entrecoupées de fosses larges et profondes, fréquentées exclusivement par les écoliers qui venaient y jouer aux barres, et par les militaires, pour lesquels c'était, comme encore de nos jours, un lieu d'exercice et de manœuvres; au centre, le cours Charlemagne, qui, seul avec les deux chaussées latérales, reliait le nouveau quartier à l'ancienne Ville; à droite, c'est-à-dire du côté de la Saône, de nombreuses guinguettes, avec leurs clôtures en planches et leurs jardins en tonnelle, où l'on venait boire la bière le dimanche; du côté du Rhône, des terrains vagues, où les nombreux amateurs du jeu de boules se livraient à ce salutaire exercice qui tend de plus en plus à disparaître des habitudes lyonnaises; au milieu du cours Charlemagne, qu'il coupait en deux tronçons, un vaste emplacement de forme elliptique, où l'on vit des simulacres de courses dans les dernières années du règne de Louis-Philippe; à l'ouest, c'est-à-dire dans la partie aujourd'hui couverte par les bâtiments de la Douane et de l'Arsenal militaire, l'espace se divisait en une multitude de jardinets où la population ouvrière venait se donner les charmes des occu-

pations champêtres, et dont il reste quelque vestige dans l'angle formé par les rues d'Alger et Casimir-Périer. Autour du canal qui existe encore aujourd'hui se groupaient de nombreux entrepôts de charbon et quelques usines; au-delà ce n'était plus que des enclos servant de pâturages, semés de quelques arbres, derniers survivants des Brotteaux-Mognat.

Le mouvement industriel qui marqua les premiers temps de la monarchie de Juillet profita tout particulièrement à la presqu'île Perrache; ce fut dans son enceinte qu'un chemin de fer ouvrit, pour la première fois en France, sa voie au service des voyageurs; une gare bien modeste fut construite dans ce but sur la chaussée Perrache; elle a été supprimée lors du raccord de la ligne de Saint-Étienne avec celle du Paris-Lyon; sur la rive gauche, presqu'en face de la gare, la nouvelle Compagnie du gaz installait, à la même époque, une usine qui devait prendre une si rapide extension.

Le développement du quartier naissant se continua, s'accroissant même dans les années qui précédèrent la Révolution de 1848, et celles du commencement du second empire; c'est dans cette période que se place la création de la plupart des établissements qui se sont fixés dans la presqu'île: du côté du Rhône, l'Abattoir et la Prison; au sud de l'Hippodrome, la petite chapelle de Sainte-Blandine; du côté de la Saône, l'Entrepôt des liquides, plus tard absorbé par le service de la douane, les moulins à vapeur et l'Arsenal militaire. Ces établissements d'intérêt public appelaient autour d'eux des constructions privées et une population qui s'accroissait de jour en jour. Notons encore deux améliorations importantes, je veux parler de la suppression de l'usine Perret, dont les vapeurs délétères avaient fait périr successivement les magnifiques Peupliers plantés par Perrache, et de l'achèvement du cours Rambaud, qui avait transformé la berge de la rive gauche de la Saône en une charmante promenade.

En 1855 le chemin de fer de Paris-Lyon à la Méditerranée construisit sa gare de voyageurs à l'entrée du cours Charlemagne. Cet événement, si ardemment désiré, si impatientement attendu des habitants de Perrache, et qui dans leur pensée devait donner à leur quartier une vie nouvelle, parut, au contraire, avoir brisé son avenir; les grandes voies de communication coupées en tronçons et reliées par de sombres tunnels,

des rues complètement supprimées, un môle artificiel élevé pour les besoins du réseau ferré, semblaient autant de barrières séparant le nouveau quartier du reste de la Ville ; il y eut un temps d'arrêt bien marqué dans son développement ; mais, depuis quelques années, il semble reprendre son essor grâce au nivellement de l'ancien Hippodrome, à la construction de la belle église gothique de Sainte-Blandine, grâce surtout aux nombreux travaux de Voirie exécutés par la Municipalité actuelle pour l'amélioration du cours Charlemagne et des voies transversales.

En résumé, la constitution topographique de la presqu'île Perrache peut se diviser en trois périodes : la première, qui s'étend depuis une époque indéterminée, où l'île Mognat s'est formée au moyen des alluvions et des attérissements du Rhône et de la Saône, jusqu'aux premiers travaux de dessèchement qui ont eu pour principal but la suppression du confluent et la réunion de l'île à la ville de Lyon ; la seconde, qui date de ces travaux et s'arrête à l'époque de la construction de la gare du chemin de fer de Paris-Lyon ; enfin la troisième période, qui comprend l'époque actuelle.

Dans la première période nous n'avons aucun document botanique, mais il est facile de nous faire une idée de la Flore qui devait y régner. L'île Mognat, séparée de la Ville par la ceinture qui l'entourait, et n'ayant pu dès lors participer à cet exhaussement incessant qui se produit dans les grandes cités, devait nécessairement se trouver en contre-bas, ainsi que l'a prouvé, du reste, la hauteur des remblais qui ont été pratiqués plus tard pour sa mise au niveau des autres quartiers de la Ville ; son sol inculte et à peu près inhabité, coupé par de nombreux fossés, envahi par les eaux à chaque retour des saisons pluvieuses et lors des inondations fréquentes du Rhône et de la Saône, devait offrir l'aspect d'un vaste marécage ; on venait y chasser le canard sauvage et la bécassine ; on y rencontrait la plupart des plantes aquatiques de nos pays ; là croissaient en abondance le Nénuphar, le Trèfle d'eau, le Roseau, les Laïches, les Joncs, les Prêles, les Saules et autres arbustes qui se plaisent dans les lieux humides. C'était la Flore que nous observons encore dans les saulaies d'Oullins et de Pierre-Bénite, et dans les îles du Rhône.

Le commencement de la seconde période coïncide avec le

réveil des sciences naturelles ; deux grands génies, Buffon et Linné, venaient de coordonner l'un le règne animal, l'autre le règne végétal. Linné, dans son cabinet et avec les matériaux qui lui étaient adressés de tous les points du globe, avait créé sa classification des végétaux et ses types qui ont survécu à cette classification ; il avait, par ses nombreux et immortels travaux, élevé la Botanique au rang des sciences ; mais celui qui l'a vulgarisée, qui a répandu le goût des herborisations, c'est bien certainement Jean-Jacques Rousseau ; sur la fin de sa vie la Botanique était devenue pour lui une véritable passion ; il puisait dans les jouissances calmes et saines qu'elle procure un adoucissement aux douleurs et aux chagrins dont ses derniers jours ont été assombrés. Nous lisons dans ses *Confessions*, à propos de son séjour à l'île Saint-Pierre, au milieu du lac de Biemme, le passage suivant : « La Botanique, telle que je
« l'ai toujours considérée, et telle qu'elle commençait à devenir
« passion pour moi, était précisément une étude oiseuse propre
« à remplir tout le vide de mes loisirs, sans y laisser place au
« délire de l'imagination, ni à l'ennui du désœuvrement total.
« Errer nonchalamment dans les bois et dans la campagne,
« prendre machinalement ça et là, tantôt une fleur et tantôt
« une autre, brouter mon foin presque au hasard, observer
« mille et mille fois les mêmes choses avec le même intérêt,
« parce que je les oubliais toujours, était de quoi passer l'éter-
« nité sans pouvoir m'ennuyer un moment. Quelque élégante,
« quelque admirable et quelque diverse que soit la structure
« des végétaux, elle ne frappe pas assez un œil ignorant pour
« l'intéresser. Cette constante analogie, et pourtant cette
« variété prodigieuse qui règne dans leur organisation, ne
« transporte que ceux qui ont déjà quelque idée du système
« végétal ; les autres n'ont à l'aspect de ces trésors qu'une
« admiration stupide et moutonne ; ils ne voient pas non plus
« l'ensemble, parce qu'ils n'ont aucune idée de cette chaîne de
« rapports et de combinaisons qui accable de ses merveilles
« l'esprit des observateurs, » et plus loin : « Ce grand obser-
« vateur (il parle de Linné) est, à mon gré, le seul avec Ludwig,
« qui ait vu jusqu'ici la Botanique en naturaliste et en philo-
« sophe ; mais il l'a trop étudiée dans les herbiers et dans les
« jardins, et pas assez dans la nature elle-même. Pour moi,
« qui prenais pour jardin l'île entière, sitôt que j'avais besoin

« de faire ou vérifier quelques observations, je courais dans
« les bois ou dans les prés, mon livre sous le bras; là, je me
« couchai par terre près de la plante en question; et cette
« méthode m'a beaucoup servi pour connaître les végétaux
« dans leur état naturel, avant qu'ils aient été cultivés et dé-
« naturés par la main des hommes. On dit que Fagon, premier
« médecin de Louis XIV, qui nommait et connaissait parfai-
« tement toutes les plantes du jardin royal, était d'une telle
« ignorance dans la campagne qu'il n'y connaissait plus rien;
« je suis précisément le contraire: je connais quelque chose à
« l'ouvrage de la nature, mais rien à celui du jardinier. »

Quelque longue que soit cette citation, je n'ai rien voulu en retrancher parce qu'elle peint admirablement, selon moi, et le génie du philosophe et les charmes de la Botanique rurale.

Ce n'est pas à dire que, bien avant l'époque dont je parle, des esprits observateurs ne se soient livrés à l'étude des plantes; mais à l'imitation des anciens, c'était surtout au point de vue médical, et pour chercher leurs vertus qu'ils les observaient. Champier, qui ouvre la série des botanistes lyonnais, était un célèbre médecin attaché en cette qualité, pendant de longues années, à la cour du roi Charles VIII et à celle de Louis XII; fixé plus tard à Lyon, où il fonda l'ancien Collège de médecine, il publia son ouvrage intitulé: *Hortus gallicus*, imprimé à Lyon en 1533. Il s'y applique à démontrer les ressources que l'art médical peut tirer des végétaux et pose en principe que chaque pays produit les remèdes nécessaires à la guérison des maladies qui affligent ses habitants. De 1552 à 1578, Daléchamps enseigne avec un grand succès la Médecine et la Botanique et amasse les matériaux de son grand ouvrage, *l'Histoire générale des plantes*, imprimée après sa mort, en 1586. C'est à Jean-Baptiste Goiffon que nous devons la première Flore lyonnaise, *Index plantarum quæ circa Lugdunum nascuntur*, resté toutefois à l'état de manuscrit. Après lui viennent sur la même ligne Claret de la Tourette et Jean-Emmanuel Gilibert, tous deux contemporains de Perrache. La Tourette, après avoir herborisé pendant trente-cinq ans à Lyon et dans ses environs, consigna le résultat de ses recherches dans une esquisse de Flore intitulée: *Chloris Lugdunensis*, que devait suivre une œuvre plus complète, *Filia ante matrem*, nous dit l'auteur dans sa préface. Cette mère promise n'a jamais vu le jour;

quant à la fille, comme un enfant né avant terme, elle ne pouvait avoir qu'une faible constitution ; et, en effet, dans cette ébauche de Flore, nous ne trouvons ni description des espèces, ni synonymie, point d'indications précises de localités, mais une simple énumération de plantes et une vague distribution par régions, le Lyonnais, le Forez, le Beaujolais, la Bresse, le Bugey et le Dauphiné, avec subdivision en plaines, montagnes, hauts sommets. L'œuvre de la Tourette ne pouvait évidemment nous fournir aucun renseignement pour notre travail.

L'Histoire des plantes d'Europe de Gilibert, toute imparfaite qu'elle nous paraisse, si on la compare aux Flores modernes, n'en réalisa pas moins un grand progrès ; son premier et son principal mérite est d'avoir rompu complètement avec les anciennes traditions en isolant la Botanique de la Médecine. Gilibert était un médecin des plus distingués, et cependant il avait compris que, pour que la Botanique puisse prendre son essor, il fallait avant tout qu'elle fût affranchie d'une tutelle qui l'amointrissait ; l'auteur en donne les motifs dans son introduction en ces termes : « Dans toute l'étendue de cet ouvrage
« nous n'avons pas dit un seul mot des propriétés des plantes.
« La philosophie a fait assez de progrès pour apprendre aux
« hommes que l'étude de la Botanique peut et doit exister
« sans ses rapports avec les sciences collatérales, surtout avec
« la Médecine clinique. Le sage Rousseau avait déjà pressenti,
« en méditant les immortels ouvrages de Linné, que l'on pouvait
« aimer les végétaux sans songer un moment à leur usage dans
« la médecine ; il prétendait même que ces fréquentes idées de
« maladie qui suivent, dans nos livres, les caractères et les
« descriptions, détruisent une partie du charme que cette
« aimable science inspire à ses amateurs. En effet, on peut
« être profond botaniste, sans être médecin, ni apothicaire, ni
« même agriculteur. »

La Flore de Gilibert offre d'autres qualités : elle contient pour chaque plante une description écourtée, il est vrai, et parfois puérile, mais qui, combinée avec le dessin marginal, n'en facilite pas moins la détermination de l'espèce ; enfin elle renferme une indication des localités. Gilibert avait eu la bonne fortune d'avoir à sa disposition l'*Index* manuscrit de Goiffon, et le riche herbier de son ami La Tourette. On peut

dire que l'*Histoire générale des plantes de l'Europe* résume, en ce qui concerne le Lyonnais, les travaux des trois grands botanistes Goiffon, La Tourette et Gilibert.

C'est à cette source que nous avons puisé pour reconstituer, autant que possible, la Flore de la presqu'île de Perrache, pendant la période qui nous occupe, Flore plus riche assurément que celle d'aujourd'hui, soit parce qu'elle s'étendait sur la presqu'île entière, soit parce que certaines plantes y trouvaient des conditions de milieu qu'elles n'y rencontrent, plus aujourd'hui. Dans les notions topographiques qui suivent l'introduction de son *Histoire des plantes*, Gilibert s'exprime ainsi : « Les îles du Rhône, spécialement celle qu'on a réunie à la « ville, au midi, par une chaussée, qui s'appelait antérieure- « ment l'île Mognat, et présentement le projet Perrache, « offrent encore une herborisation très-rapprochée, qui est « devenue chère aux botanistes, par les plantes rares qu'elle « présente. » Il ajoute : « En traversant la Saône, vis-à-vis « cette île, on côtoie la rive occidentale appelée Fontanière ; « là, depuis le faubourg Saint-Georges, jusqu'à la Saulaie « d'Oullins, on trouve à chaque pas une foule de plantes dont « quelques-unes sont très-rares. »

Voici la liste des plantes citées par Gilibert dans son ouvrage comme appartenant, de son temps, à ce qu'il appelle le projet Perrache :

Myosurus minimus L.	Bidens minimus L.
Ranunculus aquatilis L.	Senecio paludosus L.
Sisymbrium amphibium L.	Inula britannica L.
Cochlearia coronopus L.	— Vaillantii Vill.
Spergula nodosa L.	— pulicaria L.
Rhamnus frangula L.	Achillea ptarmica L.
Trifolium scabrum L.	Gentiana amarella L.
Lathyrus sativus L.	Solanum dulcamarum L.
Isnardia palustris L.	Stachys palustris L.
Oenothera biennis L.	Toucrium scordium L.
Ceratophyllum demersum L.	Limosella aquatica L.
Sium latifolium L.	Salsola tragus DC.
Phellandrium aquaticum L.	Asparagus officinalis L.
Oenanthe fistulosa L.	Betula alnus L.
— pimpinelloides L.	Salix amygdalina L.
Galium palustre L.	Iris pseudo acorus L.
Carduus crispus L.	Cyperus flavescens L.
Tanacetum vulgare L.	Schoenus mucronatus L.

Scirpus cæspitosus L.	Arundo phragmites L.
Scirpus acicularis L.	Potamogeton natans L.
— lacustris L.	— crispus L.
Carex vesicaria L.	— serratus L.
Phalaris utriculata L.	

Et parmi les Cryptogames :

Hypnum scorpioides.	Agaricus campestris.
Conferva capillaris.	Peziza lactifera.

A cette liste il convient de rattacher :

Le *Butomus umbellatus* L., indiqué par Gilibert dans les Saulaies d'Oullins et qui devait probablement habiter, au moins par intervalles, la presqu'île Perrache, puisqu'on l'y retrouve plus tard.

L'*Aristolochia clematitis* L., indiqué par Gilibert à Sainte-Foy et à la Mulatière, et qui se trouve actuellement en grande abondance sur le glaciais du cours Rambaud et sur les bords du canal. Supposerait-on qu'il ait commencé par habiter les cotéaux de Sainte-Foy et qu'un beau jour il les ait désertés, puis franchi la Saône pour venir se fixer sur sa rive gauche ?

Le *Xanthium strumarium* L., localisé par Gilibert à la Mulatière et que nous trouvons sur tous les points de la presqu'île.

Le *Xanthium spinosum* L., indiqué par le même auteur dans les décombres au-delà d'Ainay, près des rives de la Saône. Il est plus que probable qu'il avait, dès cette époque, franchi ces rives, puisque nous le trouvons également de nos jours dans la presqu'île.

Enfin, il faut ajouter les plantes ubiquistes, notamment celles qui habitent les lieux humides.

Remarquons en passant que dans toutes les indications concernant l'île Mognat ou les Brotteaux-Mognat, Gilibert n'emploie pas d'autres expressions que celles de *marais*, *lieux marécageux*, *fonds aquatiques*, ce qui confirmerait, s'il en était besoin, l'état sous lequel nous avons représenté cette localité au siècle dernier.

Pendant la Révolution de 1789 et tout le premier empire, les sciences naturelles ont été délaissées. Les esprits troublés par les violentes commotions civiles et les vicissitudes des guerres déchaînées sur l'Europe avaient pris une toute autre direction ; aussi faut-il franchir plus d'un quart de siècle et nous transporter en pleine Restauration, pour renouer la chaîne inter-

rompue des naturalistes. On peut critiquer la Restauration au point de vue politique, mais ce qu'on ne peut lui contester, c'est qu'elle ait inauguré une renaissance scientifique et littéraire. Pour nous restreindre dans notre sphère, nous nous bornerons à citer comme occupant le premier rang Lamarck et de Candolle, ces deux savants illustres qui donnent à la Botanique une impulsion nouvelle, l'un en créant les clefs analytiques, l'autre en perfectionnant la méthode de classification naturelle des de Jussieu, et en publiant son *Prodrome*, véritable encyclopédie du règne végétal. Dans notre ville les noms se pressent : Aunier, Balbis, Champagneux, M^{me} Lortet, Roffavier, Vaivolet, forment une pléiade de botanistes qui, pleins d'ardeur et d'intelligence, explorent et fouillent la région lyonnaise dans tous les sens. L'*Histoire générale des Plantes* de Gilibert n'est plus au niveau des progrès de la science, Balbis fait paraître une nouvelle *Flore lyonnaise*, enrichie des nombreuses découvertes faites par ses collaborateurs ; mais en même temps il constate combien la presqu'île Perrache s'est appauvrie, sous le rapport botanique, par suite de sa transformation en un quartier industriel. « J'ai apporté, dit-il dans sa préface, le plus grand soin à indiquer, d'une manière exacte, la station des plantes les plus rares. Il est toutefois une localité qui, souvent indiquée dans les Catalogues de nos prédécesseurs, l'est plus rarement dans la Flore lyonnaise, c'est la presqu'île Perrache, qui, déjà envahie par un grand nombre d'établissements industriels, finira par être perdue entièrement pour les recherches botaniques. »

La liste des plantes signalées à Perrache, dans la Flore de Balbis et dans son supplément, n'en renferme qu'un très-petit nombre que voici :

Thalictrum simplex L.	Mentha sativa L.
Brassica erucastrum L.	Plantago minima.
Reseda phyteuma L.	Atriplex hastata L.
Malachium aquaticum Fries.	Chenopodium rubrum L.
Althæa officinalis L.	— murale L.
Medicago falcata L.	— opulifolium DC.
Astragalus Cicer L.	Scirpus Michelianus L.
Lythrum salicarium.	Carex nutans Host.
Pimpinella magna L.	Poa eragrostis L.
Barkhausia foetida DC.	— pilosa L.
Xanthium strumarium L.	Lemna trisulca L.
Lycium barbarum DC.	Najas major L.



Il est à remarquer que pas une des plantes mentionnées par Balbis ne figurent parmi celles qu'indiquait Gilibert ; faut-il en conclure qu'elles n'habitaient plus la presqu'île du temps de ce dernier ? mais rien n'expliquerait leur survenance postérieure. N'est-il pas dès lors plus supposable qu'elles étaient restées inaperçues de Gilibert et de ses contemporains ? Ce qui rend cette assertion vraisemblable, c'est que la plupart de ces plantes se retrouvent aujourd'hui dans la localité.

De Balbis à nos jours, toute une génération de botanistes lyonnais a passé : à leur tête Timeroy, après lui Chabert, Estachy ; ces deux derniers, véritables pionniers de la science, poussés par une vocation irrésistible, n'avaient ni les loisirs, ni la fortune nécessaires pour entreprendre des voyages assez longs et coûteux ; leurs herborisations ne devaient guère dépasser un certain rayon autour de la Ville ; aussi que de fois ils ont dû parcourir les solitudes de Perrache, et que de choses ils auraient eu à nous en dire ; mais comme ni l'un ni l'autre n'a laissé d'écrit, c'est seulement dans leurs herbiers que l'on pourrait trouver des traces de leurs découvertes. J'ai eu occasion de jeter un coup d'œil sur celui d'Estachy ; mais dans l'examen rapide que j'ai pu en faire, je n'ai trouvé ni sur son catalogue, ni sur ses étiquettes aucun renseignement utile. Estachy était plutôt un collectionneur qu'un observateur ; il n'en était pas de même de Chabert, qui avait l'instinct du botaniste et auquel la Flore lyonnaise doit plus d'une découverte. Son herbier devait contenir de précieux documents ; mais après avoir été dispersé en partie, fondu pour le reste dans l'herbier de notre regretté collègue Méhu, il est aujourd'hui définitivement perdu pour notre ville par suite de la vente de l'herbier Méhu ; fort heureusement la plupart des observations de Chabert ont été recueillies et consignées dans les deux premières éditions de l'ouvrage de Cariot.

Outre les plantes indiquées dans la presqu'île par cet auteur, j'ai cru devoir comprendre dans l'extrait que j'en ai fait quelques-unes de celles qu'il signale dans le voisinage et qui ont fait de nos jours des apparitions plus ou moins durables, telles sont : *Mentha sativa*, *Chenopodium Botrys*, *Rumex palustris*, *Scirpus caespitosus*, *S. Michelianus* et *Carex nutans*.

Voici cet extrait :

<i>Erysimum cheiranthoides</i> L.	<i>Rumex palustris</i> Sm.
<i>Vicia peregrina</i> L. (1)	<i>Polygonum dubium</i> Stein.
<i>Herniaria glabra</i> L.	— mite Schrk.
<i>Centaurea Jaceo-Calcitrapa</i> Chabert.	<i>Euphorbia riparia</i> Jord.
<i>Centaurea myacantha</i> DC.	<i>Vallisneria spiralis</i> L. (2)
<i>Carduus pycnocephalus</i> Jacq.	<i>Butomus umbellatus</i> L.
— <i>crispo-nutans</i> Jord.	<i>Alisma arcuatum</i> Gr. Godr.
— <i>acanthoides</i> var. <i>cellaris</i> .	<i>Typha angustifolia</i> L.
Rchb.	<i>Scirpus caespitosus</i> L.
<i>Xanthium spinosum</i> L.	<i>Scirpus Michelianus</i> L.
<i>Verbascum phlomoides</i> L.	<i>Scirpus maritimus</i> L. var. <i>compactus</i>
— <i>blattarioides</i> Lam.	Krock.
<i>Solanum miniatum</i> Bernh.	<i>Carex nutans</i> Host.
<i>Myosotis lingulata</i> Lehm.	<i>Agrostis interrupta</i> L.
<i>Mentha sativa</i> L.	<i>Poa eragrostis</i> L.
<i>Limosella aquatica</i> L.	<i>Festuca pseudo-myuros</i> Soy.-Will.
<i>Chenopodium Botrys</i> L.	<i>Naias major</i> Roth.

Ainsi que je le disais, quelques-unes de ces plantes ne se retrouvent plus à Perrache : on chercherait vainement aujourd'hui le *Centaurea myacantha* DC., l'*Alisma arcuatum* Gren.-God., le *Scirpus maritimus* ou sa variété *compactus* Krock, le *Carex nutans* Host.

Nous arrivons à l'époque actuelle, but final de cette étude. Mais avant de dresser le tableau des espèces que nous avons relevées dans le cours de nos observations, il ne nous paraît pas inutile de tracer les limites de notre champ d'exploration, ne fût-ce que pour mieux préciser les stations des espèces les plus intéressantes.

Partant de la rive gauche de la Saône, nous trouvons, immédiatement après la voûte du chemin de fer, le cours Rambaud qui se prolonge jusqu'au pont de la Mulatière, où notre herborisation commence. En effet, les parois du mur de soutènement de la chaussée se couvrent chaque année d'une végétation abondante qui va puiser sa nourriture dans le sol entre les interstices des pierres ; on y remarque surtout : *Lepidium graminifolium* L., *Aristolochia clematitis* L., *Rubus cæsius* L., *Lythrum salicarium* L., *Tragopogon major* Jacq., et une foule d'autres plantes plus ou moins vulgaires.

(1) Cariot ajoute : On trouvait il y a quelques années à Perrache une variété ou espèce voisine très-remarquable, ayant les gousses plus grosses, longuement pédonculées, glabres à la maturité.

(2) Dans la Saône près du Gazomètre.

Avant d'arriver au pont du canal, et pour ne pas avoir à revenir sur nos pas, il convient de traverser la chaussée et d'explorer les impasses qui avoisinent l'Arsenal et le Gazomètre, notamment celle qui va parallèlement au cours, de l'usine à gaz au canal ; c'est dans cette impasse habituellement déserte, et où l'herbe croît à droite et à gauche, que M. Boullu fit la rencontre l'année dernière d'un pied d'*Atriplex laciniata* L., au moment où je le découvrais moi-même sur les bords de la Saône ; c'est là aussi que j'ai récolté l'*Epilobium hirsutum* L.

Derrière l'Arsenal il y avait encore, l'année dernière, quelques terrains vagues, en contre-bas, où le *Salsola Kali* L. croissait en compagnie du *Carduus nutans* L., et du *Centaurea Calcitrapa* L. Ces terrains sont aujourd'hui occupés par des entrepôts, et le *Salsola Kali* a disparu.

Dans son premiers tiers, c'est-à-dire jusqu'au Gazomètre, le cours Rambaud est séparé de la Saône par un petit bas port ; mais à partir du point indiqué ce bas-port s'arrête et la rivière vient librement battre de ses eaux le talus de la chaussée. Quand la rivière est basse, ce qui se voyait naguère presque tous les étés, elle s'éloigne de ce talus et laisse à découvert une partie de son lit. On comprend que ces terrains tour à tour inondés et exondés puissent donner naissance, lorsque la saison est favorable, à une végétation particulière ; c'est là, en effet, que j'ai rencontré dans l'été de l'année 1881 les espèces les plus intéressantes parmi celles que j'ai à signaler, notamment *Potentilla procumbens* Sibth., *Ceratophyllum demersum* L., *Limosella aquatica* L., *Atriplex laciniata* L., *Rumex palustris* Sm., *Cyperus flavescens* L., *Scirpus Michelianus* L. ; c'est là aussi que MM. Boullu et Magnin affirment avoir aperçu, il y a quelques années, le *Butomus umbellatus* L., qu'à ce titre je ferai figurer dans ma liste.

De l'autre côté du cours, longeant le talus de la voie ferrée, s'étend une lisière herbeuse où j'ai reconnu le *Glaucium luteum* Scop., le *Carduus crispo-nutans* Jord., le *Lycium barbarum* L., ainsi que diverses Armoises.

Dans ce chassé-croisé d'un bord à l'autre du cours, nous atteignons la pointe extrême de la presqu'île. Pour pénétrer dans la partie orientale, il faut traverser la voie ferrée qui nous en sépare et la chaussée Perrache qui nous y conduit ; mais

avant de retourner en arrière, nous avons à visiter un assez vaste espace qui se présente devant nous, conquis récemment sur le lit du Rhône, et enfermé dans les digues que les ingénieurs de l'État ont fait élever en vue de retenir chacun des deux cours d'eaux dans son lit et de reculer leur confluent. On y descend de la chaussée par un escalier, car la pente est abrupte et le niveau bien en contre-bas. Une partie seulement de l'espace offre un terrain solide, tout le surplus est rempli par les eaux du Rhône qui filtrent à travers la digue et y forment comme un étang. Les espèces végétales n'y sont encore qu'en petit nombre ; mais si l'industrie de l'homme n'y fait obstacle, la position avancée de cet emplacement et son fonds marécageux favoriseront l'établissement de nouvelles espèces apportées par les courants. Déjà nous avons constaté l'existence en grande quantité et avec une vigueur de végétation remarquable du *Saponaria officinalis* L. et de l'*Epilobium rosmarinifolium* Hæncke, lesquels ne se trouvent qu'accidentellement dans l'intérieur de la presqu'île.

Sur les derrières des maisons qui bordent la chaussée, entre ces maisons et la voie ferrée nous rencontrons des terrains cultivés, un pré dans lequel pâturent incessamment des herbivores de toute nature, des carrefours, des ruelles encombrées d'immondices où la Botanique n'a rien à faire. Passons, et arrivons au canal qui coupe la presqu'île dans la plus grande partie de sa largeur en faisant un coude du côté du Rhône. A l'extrémité de ce coude, et en face de l'entrée des ateliers du chemin de fer se trouve la station du *Chenopodium Botrys* L. ; il y couvre littéralement le sol, sur une étendue assez vaste pour défier les faiseurs de centuries. En suivant la berge du canal, que nous remontons de l'est à l'ouest, on voit le *Glaucium luteum* Scop. qui étale ses belles fleurs jaunes et son élégant feuillage. Plus loin, c'est le *Centaurea paniculata* L., l'*Artemisia Absinthium* L., les *Linaria minor* Desf. et *L. vulgaris* Mill., le *Plantago Cynops* L. et d'autres plantes qu'il serait trop long d'énumérer.

Un pont construit dans l'axe du cours Charlemagne traverse le canal et donne accès dans les terrains du chemin de fer ; je les ai parcourus à plusieurs reprises dans l'espoir d'y découvrir quelques espèces étrangères à notre Flore, comme il arrive aux alentours de la voie méditerranéenne, notamment entre le cours Lafayette et la gare des Brotteaux ; mes recherches ont toujours

été infructueuses, et l'explication en est facile : le chemin de fer qui traverse la presqu'île aboutit à des localités dont la Flore ne diffère pas sensiblement de la Flore lyonnaise, tandis que la ligne de Marseille apporte à notre région des espèces méridionales qui constituent, dans les parages de la Guillotière et des Brotteaux, une Flore adventice dont il a été plusieurs fois question dans nos Annales.

Nous reprenons le canal qui nous ramène au cours Rambaud ; c'est dans cette dernière partie que nous avons remarqué le *Myriophyllum verticillatum* L. et le *Sagittaria sagittifolia* L.

Nous voici revenus au point de départ et nous n'avons plus, pour ne rien omettre, qu'à jeter un dernier coup d'œil sur les terrains situés entre le cours Bayard et le cours Suchet, appelés d'un jour à l'autre à recevoir des constructions ; mais nous n'y rencontrons que des plantes vulgaires, amies des décombres.

Telles sont les étroites limites laissées dans la presqu'île, au domaine de la Botanique, par la bâtisse et l'industrie ; et cependant, en parcourant la liste des plantes qui y ont été observées, dans ces dernières années, et tout incomplète qu'elle soit assurément, vous serez étonnés de la trouver aussi longue ; la voici :

Ranunculus repens L.	Dianthus prolifer L.
— bulbosus L.	Saponaria officinalis L.
Papaver dubium L.	Silene inflata Sm.
Glaucium luteum Scop.	— italica Pers.
Nasturtium silvestre R. Br.	Lychnis Githago Lam.
— anceps DC.	Alsine tenuifolia Crantz.
Barbarea vulgaris R. Br.	Arenaria serpyllifolia L.
Erucastrum Pollichii Schimp.	Stellaria media Vill.
Sinapis arvensis L.	Malva rotundifolia L.
Diplotaxis tenuifolia DC.	Hypericum perforatum L.
— muralis DC.	Geranium rotundifolium L.
Raphanus Raphanistrum L.	Erodium cicutarium P'Hérit.
Erophila vulgaris DC.	Ononis repens L.
Capsella Bursa pastoris Moench.	Medicago lupulina L.
Lepidium graminifolium L.	Melilotus arvensis Wallr.
— Draba L.	— macrorrhiza Pers.
— rudérale L.	— alba Lam.
Reseda Phyteuma L.	Trifolium pratense L.
— lutea L.	— striatum L.
— Luteola L.	Coronilla varia L.
Gypsophila saxifraga L.	Vicia Bobarti Forst.

- Vicia segetalis* Thuill.
— *lutea* L.
Agrimonia eupatoria L.
Poterium muricatum Spach.
Potentilla reptans L.
— *procumbens* Sibth.
— *tormentilla* Sibth.
Rubus cæsius L.
Epilobium rosmarinifolium Hæncke.
— *hirsutum* L.
Myriophyllum verticillatum L.
Ceratophyllum demersum L.
Lythrum salicarium L.
Herniaria glabra L.
Sedum acre L.
— *album* L.
Eryngium campestre L.
Daucus Carota L.
Caucalis segetum Thuill.
Scandix Pecten L.
Chærophyllyum temulum L.
Pastinaca opaca Bernh.
Galium verum L.
— *erectum* Huds.
Valerianella carinata L.
Cirsium lanceolatum Scop.
— *palustre* Scop.
Centaurea Jacea L.
— *paniculata* L.
— *Cyanus* L.
— *Calcitrapa* L.
Carduus tenuiflorus Curt.
— *pycnocephalus* Jacq.
— *nutans* L.
— *crispus* L.
— *crispo-nutans* Jord.
Onopordum acanthium L.
Lappa major Gærtn.
— *minor* DC.
Gnaphalium uliginosum L.
Eupatorium cannabinum Tournef.
Tussilago Farfara L.
Artemisia Absinthium L.
— *vulgaris* L.
Bidens tripartita L.
— *minimus* L.
Erigeron canadensis L.
Senecio vulgaris L.
Senecio Jacobæa L.
Inula Britannica L.
— *hirta* L.
Bellis perennis L.
Matricaria inodora L.
Achillea Millefolium L.
Lactuca saligna L.
Chondrilla juncea L.
Taraxacum Dens-Leonis Desf.
Crèpis virens L.
Barkhausia setosa DC.
Tragopogon major Jacq.
Xanthium spinosum L.
— *strumarium* L.
Campanula glomerata L.
Specularia Specularia Alph. DC.
Convolvulus arvensis L.
Verbascum Thapsus L.
— *blattarioides* Lam
Lycium barbarum L.
Solanum nigrum L.
Borrago officinalis L.
Echium vulgare L.
Verbena officinalis L.
Salvia verticillata L.
Lycopus europæus L.
Origanum vulgare L.
Thymus Serpyllum L.
Calamintha Acînos Clairv.
— *nepeta* Clairv.
Clinopodium vulgare L.
Lamium purpureum L.
— *album* L.
Ballota foetida Lam.
Marrubium vulgare L.
Brunella vulgaris Moench.
Ajuga Chamæpitys Schreb.
Teucrium Botrys L.
Scrophularia canina L.
— *Balbisii* Horn.
Antirrhinum orontium L.
Linaria minor Desf.
— *vulgaris* Mill.
Veronica præcox All.
Plantago major L.
— *lanceolata* L.
— *Cynops* L.
Amarantus retroflexus L.

Amarantus deflexus L.	Urtica dioica L.
Polycnemum majus Al. Braun.	— urens L.
Chenopodium murale L.	Salix viminalis L.
— album L.	Butomus umbellatus L.
— opulifolium Schrad.	Sagittaria sagittifolia L.
— Botrys L.	Allium compactum Thuill.
— Vulvaria L.	Cyperus flavescens L.
Blitum Bonus Henricus C. A. Meyer.	Scirpus Michelianus L.
Atriplex laciniata L.	Carex glauca Scop.
Rumex crispus L.	Panicum miliaceum L.
— palustris Sm.	Phleum arenarium L.
— pulcher L.	— nodosum L.
Polygonum Convolvulus L.	Avena pubescens L.
— dubium Stein.	Poa annua L.
— mite Schrk.	— trivialis L.
Polygonum aviculare L.	— bulbosa L.
Aristolochia Clematitis L.	Glyceria fluitans Wahl.
Euphorbia Cyparissias L.	Festuca rigida Kunth.
— riparia Jord.	Bromus sterilis L.
— ararica Jord.	— mollis L.
— Esula Auct. non L.	Hordeum murinum L.
Mercurialis annua L.	Naias major Roth.

En résumé, pour tirer une conclusion de cette étude, sans doute trop longue, eu égard à son peu d'importance, nous dirons que la Flore de la presqu'île Perrache, suivant la loi commune, s'est modifiée et s'est surtout appauvrie au fur et à mesure de la transformation de l'ancienne île Mognat en un quartier industriel et faubourien. Les plantes habitantes des marécages ont pour la plupart disparu ; quelques-unes d'entre elles se sont repliées sur les bords de la Saône, où elles ont trouvé dans la rive fréquemment inondée l'élément humide nécessaire à leur existence ; mais le barrage récemment établi à la Mulatière et dont la mission est de maintenir les eaux de la rivière à une hauteur constamment égale, vient de leur couper cette dernière retraite. Il en sera de même des plantes que nous avons signalées dans le canal et sur ses bords ; la suppression, sans doute prochaine, de ce canal qui n'a plus guère d'utilité, et qui pourrait être une cause d'insalubrité pour le quartier, amènera leur extinction immédiate et définitive.

Dans les autres parties de la presqu'île, on trouve encore, parmi les plantes ubiquistes, quelques espèces intéressantes, les unes sentinelles avancées de la Flore méridionale, les autres

implantées par le fait inconscient ou réfléchi de l'homme ; mais, là encore, l'envahissement progressif des constructions et l'assimilation complète du quartier avec le reste de la ville ne tarderont pas à achever l'œuvre de destruction, et un jour viendra où la florule que je viens de décrire ne sera plus qu'un souvenir historique.
